

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Toulon, le 11 juin 2024

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Début de l'enquête publique pour le projet de la zone d'aménagement concertée Varecopole, technopole de Recherche & Développement (R&D), d'innovation et de formation

L'enquête publique concernant le projet de réalisation de la zone d'aménagement concertée (ZAC) Varecopole qui s'est ouverte lundi 10 juin, constitue l'étape préalable à la délivrance par les services de l'Etat de l'autorisation environnementale et de la déclaration d'utilité publique du projet.

L'opération Varecopole se situe sur la Commune du Cagnet-des-Maures, sur le territoire de la Communauté de Communes Cœur du Var.

Le projet de ZAC de 54,6 hectares a pour objectif de développer un parc d'activités économiques accompagné de services et d'une offre de formation, avec une ambition environnementale. Il regroupe plusieurs fonctions urbaines :

- hôtellerie / restauration,
- espaces dédiés à de la formation,
- habitat à destination principale des étudiants, professeurs et travailleurs saisonniers,
- tertiaire/service,
- activités de petite industrie,
- activités artisanales / village artisanal,
- activités mixtes.

L'enquête publique pour le projet Varecopole est organisée jusqu'au 9 juillet.

Des permanences du commissaire enquêteur auront lieu en mairie du Cagnet-des-Maures les 19, 26 juin et 9 juillet.

Le dossier d'enquête publique est consultable sur support papier en mairie et sur un registre dématérialisé à l'adresse suivante : <https://www.registre-dematerialise.fr/5388>

Service de la communication interministérielle de l'État en département